

Nos bouchures : héritage d'un passé révolu ou atout pour l'avenir ?

Résumé du débat du vendredi 9 juin 2017 à Aigurande

Les bouchures sont un élément essentiel de notre patrimoine naturel. Si le paysage de la contrée d'Aigurande et, de façon plus générale, du Boischaut Sud et de l'ensemble de la Creuse, est tellement apprécié, il le doit en grande partie au réseau de bouchures qui apporte plusieurs autres bienfaits : il est essentiel à la préservation de la diversité biologique (dont nous sommes en train de prendre conscience de l'importance pour notre futur) et est un auxiliaire utile pour les agriculteurs (leurs ancêtres ne l'ont pas mis en place juste pour faire beau).

Mais les bouchures ont quelques inconvénients : elles occupent de la place et demandent du travail pour leur entretien ; elles sont en train de diminuer de façon inquiétante. Condamnées nos bouchures ? Les spécialistes réunis par l'ASPAig le 9 juin à Aigurande ont, devant une salle attentive, apporté des réponses rassurantes.

Nous nous sommes efforcés de résumer ce débat passionnant dont la presse locale (NR, Echo du Berry) avait déjà rendu compte.

1)- Introduction : les bouchures patrimoine à sauvegarder par Pierre GREIVELDINGER (ASPAig) : après avoir passé en revue les différents paysages agricoles rencontrés en France, P. GREIVELDINGER s'est attaché à décrire le bocage qui nous entoure, propice à l'élevage, en insistant sur l'importance des haies. Il invite les Aigurandais à flâner dans notre bocage et à y éveiller leurs cinq sens, suivant l'exemple d'écrivains (George SAND), de peintres, etc., que le Boischaut a inspirés.

2)- Intérêt écologique et agronomique des bouchures par Céline BIHEL (ADAR CIVAM – La Châtre) : après avoir rappelé que « le bocage du Boischaut Sud est l'un des plus beaux de France », Céline BIHEL, ingénieur agronome, énonce ce constat inquiétant : en France, « à partir de 1945, 70% des haies présentes au début du XX^{ème} siècle auraient disparu », alors que « le bocage, un paysage d'enclos verdoyants » a été créé et entretenu par l'Homme à partir du Moyen-Âge. Les haies y ont été mises en place pour :

- Délimiter les propriétés foncières
- Empêcher la divagation des animaux domestiques (= boucher le passage, d'où le terme local de bouchures pour les désigner)
- Fournir du bois de chauffage

Elles présentent de nombreux autres avantages agronomiques et écologiques, scientifiquement démontrés :

- Effet brise vent
- Maintien du sol
- Préservation de la ressource en eau
- Phyto Epuraton des eaux (par exemple, absorption de l'azote par les racines des arbres)
- Abris des auxiliaires de cultures et des pollinisateurs
- Réservoir de biodiversité
- Limitation des forts écarts de température : en été, maintien de la fraîcheur, en hiver protection contre les gelées et les congères
- Régulation du climat (en absorbant et fixant pendant des années le gaz carbonique responsable de l'effet de serre)

En conclusion, Céline souligne que, malgré tous ces avantages, les haies présentent aussi des contraintes économiques fortes (entretien, occupation de place, ...) et donc que la préservation du bocage nécessitera une forte politique de soutien à l'activité de polyculture-élevage.

3)- Actions gouvernementales et locales au Pays de La Châtre par Daniel CALAME (Pays de La Châtre et Maire de St Plantaire) : En tant que représentant du Pays de La Châtre, Daniel CALAME rappelle que, mesure demandée par le Grenelle de l'environnement en 2007, la Trame Verte et Bleue, prévue par les lois Grenelle I (2009) et Grenelle II (2010) et leurs décrets d'application, est un outil à destination des collectivités et de l'Etat pour concilier aménagement de l'espace et préservation de la biodiversité. Les réseaux de haies sont considérés comme essentiels à la création de cette trame verte et bleue. Au Pays de La Châtre, l'étude Trame Verte et Bleue a été lancée en 2013 ; pour collecter des données sur notre bocage, l'un des plus beaux de France, vient d'être créé, en 2016, l'Observatoire du bocage, avec toutes les parties concernées : agriculteurs, collectivités locales, organisations citoyennes.

En tant que Maire de Saint-Plantaire, Daniel a expliqué les actions menées, depuis plusieurs années, dans ce cadre, par sa Municipalité :

- Créations de zones Natura 2000 dans la commune
- Remembrement mené à bien en cherchant à concilier les intérêts des agriculteurs volontaires avec la nécessité de protéger le réseau de bouchures
- Constatant qu'une bonne incitation économique pour le maintien des bouchures est l'utilisation du bois, il a été mis en place une chaudière à copeaux de bois et un réseau de chaleur pour chauffer les bâtiments municipaux et quelques particuliers. Le passage des tuyaux (mis en place pendant l'hiver) dans les jardins (au lieu de sous les voies publiques) a permis de sérieuses économies dans la mise en place de ce réseau. En faisant appel à des entreprises locales pour la mise en place et l'entretien de cette installation, la Municipalité contribue aussi à l'emploi dans la contrée.

4)- Exemple de gestion agricole rentable : le bois déchiqueté pour le chauffage par Pierre MADELENAT (SCIC Berry Energies Bocage) : 100 m de haie produisent 30 m³ de copeaux de bois tous les 15 ans qui, après séchage, peuvent être utilisés :

- pour le paillage : 1 m³ de copeaux secs équivaut, en pouvoir absorbant, à 250 kg de paille

- comme combustible : 1 m³ de copeaux sec équivaut à 90 litres de fioul domestique ; en vendant ces copeaux secs à 20 €/m³, le producteur rentre dans ses frais et propose un combustible à un prix (0,03 €/kWh) très nettement moins cher que les autres formes d'énergie (fossile ou électricité).

Partant de cette constatation, plusieurs agriculteurs du Boischaut ont réfléchi à la façon de créer une filière bois déchiqueté et ont créé la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Berry Energies Bocage. Elle regroupe une cinquantaine d'agriculteurs et quatre CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) dont celle des Sauzettes à Aigurande. Les CUMA fournissent le matériel pour le déchiquetage du bois et les hangars pour le séchage des copeaux.

Il reste à trouver les clients pour les copeaux de bois. L'investissement nécessaire d'une chaudière performante avec un silo et l'installation automatisée d'amenée des copeaux à la chaudière peut être subventionné et est rapidement remboursé compte tenu du prix très bas

du kWh bois. Ce sont des équipements fiables, installés en de nombreux exemplaires en France et qui ont fait leurs preuves.

5)- Débat avec la salle : les échanges constructifs qui ont suivi ces exposés, ont permis de préciser plusieurs points. Nous sommes arrivés à la conclusion que si nous voulons sauver nos bouchures, nous devons nous équiper de chaudières performantes à copeaux de bois. C'est, de plus, une action de lutte contre l'effet de serre et le changement climatique, puisque le gaz carbonique émis sera réabsorbé par la croissance des bouchures.

L'investissement nécessaire est moins cher s'il est collectif. Il nous reste donc à espérer que l'exemple de Saint-Plantaire, déjà suivi par d'autres municipalités (Cluis, Neuvy-St-Sépulchre, ...) fera beaucoup d'émules. Certains se sont mis à rêver d'une telle installation à Aigurande : implantée près du collège, elle pourrait alimenter un réseau facile à mettre en place pour chauffer, outre le collège, la MEL, le dojo, la médiathèque, la gendarmerie, et, pourquoi pas, les maisons et commerces de l'est de la place de la promenade, du sud du Champ de Foire ainsi que les écoles (primaire et maternelle).

Bibliographie (non exhaustive)

- Gérard VINCENT : *Des bouchures et des hommes en Berry et en Bourbonnais* – Edition Alyce Lynner – 2013 –

- Pays de La Châtre : Lancement de l'Observatoire du Bocage – Plusieurs documents disponibles sur : www.pays-lachatre-berry.com Voir en particulier : *La trame Verte et Bleue passe à l'action - Lancement de l'observatoire du bocage.*

- ADAR CIVAM – La Châtre – Plusieurs documents disponibles sur www.adar-civam.fr

- Indre Nature : différents documents disponibles sur : www.indrenature.net, dont :

*www.indrenature.net/documents/Bocage/DiagbocageBS-EDupoux.pdf

*www.indrenature.net/documents/Bocage/SuivibocageIndre-APerucaud.pdf

- L'Echo du Berry n° 3141 – 31/7 au 6/8 2014 : *Les bouchures perdent du terrain en Boischaut* par Frédéric MERLE.

-SCIC Berry Energies Bocage : *Le bois déchiqueté : le chauffage d'aujourd'hui pour le bocage de demain.*

Voir aussi le site : www.les-scic.coop/sites/fr

- ADEFIBOIS BERRY : différents documents sur : www.edefiboisberry.fr et en particulier : *Gérer ses haies en Boischaut Sud.*

- Site du Ministère de l'Agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/maec-les-nouvelles-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-de-la-pac-2015>

